

M^{re} Lubovic vudic
2 rue de la Fage
31650 ST ORENS
transfert commercial

TGI TOULOUSE
08 MARS 2012
GUG

M^{re} le Président.

Requête art. 507 et 508 CC

M^{re} le Président.

Je vous prie de déclarer l'appel recevable
immédiatement, procédure jugement avant
dire droit.

Affaire : CARRASSOU
SARL LTADB
M^{re} Tende-Luvent
M^{re} D'Amourgue épouse BUBITE

Fait pour valoir ce que de droit.



Cour d'Appel de Toulouse
Tribunal de Grande Instance de Toulouse

N° Parquet : 10348000070

N° téléphone : 0561337075

N° télécopie : 0651337165

Service : Appels

N° d'appel : **12000321**

principal

Acte d'appel

Le 8 mars 2012 à 14:51, au greffe du Tribunal de Grande Instance de Toulouse devant nous, France Gallo greffier, a comparu:

LABORIE André, partie civile

né le 20 mai 1956 à TOULOUSE (Haute-Garonne)

lequel a déclaré être domicilié 2 rue de la Forge 31650 SAINT ORENS

et a déclaré interjeter appel

du jugement contradictoire en date du 08 mars 2012 rendu par la 6ème Chambre Correctionnelle du Tribunal Correctionnel de Toulouse (minute n°: /12) contre CARASSOU Aude, D'ARAUJO épouse BABILE, la S.A.R.L. LTMDB et TEULE Laurent

qui a, sur l'action civile, déclaré irrecevable la citation faute de consignation dans les délais

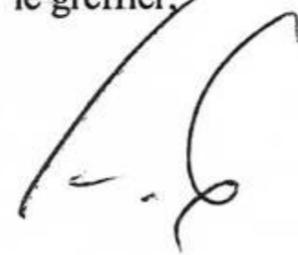
précisant que son appel porte sur le dispositif pénal et civil ;

Lecture faite, le comparant a signé avec nous,

le comparant,



le greffier,



Ci joint requête art. 2507 et 2508 c. pr.
pour de l'art. 2107 c. pr. incident.
recevabilité.

